

● **OBJECTIF:**

Procurer aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans les disciplines d'endurance (VTT, course à pied et natation) tout en suivant une scolarité normale.

● **PROFIL RECHERCHÉ:**

- Évidemment: les élèves ayant déjà un vécu en triathlon (club, section sportive...) et motivés pour progresser.
- Mais aussi: les élèves néophytes en triathlon, mais pratiquant déjà les sports d'endurance (vélo, course) avec assiduité et désireux de découvrir les sports enchaînés.

● **ADMISSION ET EFFECTIF:**

- Sur dossier scolaire, tests physiques et résultats sportifs.
- 25 élèves maximum (8/9 par niveau) répartis de la 2^{nde} à la T^{ale}.

● **SCOLARITE:**

Les élèves de section sportive en 2^{nde} générale et technologique suivent les mêmes enseignements obligatoires que les autres élèves:

- Tronc commun obligatoire
- Accompagnement personnalisé
- 1 enseignement optionnel (section sportive « sports enchaînés »)
- 1 second enseignement optionnel possible mais pas obligatoire (Management et Gestion ou Sciences et Laboratoire)

A l'issue de la 2^{nde}, les élèves inscrits en section sportive ont la possibilité de s'orienter en 1^{ère} avec n'importe quel enseignement de spécialité.

Le lycée dispose d'un internat.

Gare à 10' à pied, médiathèque à 100m

● **ENCADREMENT:**

- Sur tous les créneaux de section sportive: M.Louchaert, professeur agrégé d'EPS au collège de Théroouanne, responsable de la section sportive « sports enchaînés » du collège Titulaire du Brevet d'Etat de maître-nageur et du Brevet Fédéral d'entraîneur en triathlon.
- Un éducateur du club de triathlon sur le créneau VTT pour assurer la sécurité du groupe.
- Sur le créneau UNSS et les compétitions UNSS: M.Thieuleux, professeur d'EPS du lycée

● **MATERIEL:**

Prêt possible d'un VTT appartenant au lycée. Local sécurisé pour le stockage des vélos.

Casque et nécessaire de réparation et d'entretien obligatoires pour chaque élève.

● **SUIVI MEDICAL:**

Chaque élève retenu en section sportive doit obligatoirement effectuer une visite médicale approfondie dans un Centre Médico-Sportif (pour les Audomarois: à Helfaut).

● **ORGANISATION HEBDOMADAIRE:**

2 formules possibles:

- Section uniquement: 3 créneaux de section obligatoires (2 en T^{ale})+ créneau UNSS facultatif
- Section + club: 3 créneaux de section obligatoires (2 en T^{ale})+ créneaux UNSS et club au choix
Licence club obligatoire, mais pas nécessairement au COT (convention entre clubs)

JOUR	SECTION SPORTIVE/UNSS	CLUB (COT)
LUNDI	Élèves de seconde et de 1 ^{ère} 15H50-17H40 VTT/run & bike/PPG/home-trainer	18H15-20H00 Natation
MARDI	Tous les élèves: 15H50-17H40 Natation (Sceneo)	18H00-19H30 Course à pied
MERCREDI	UNSS (facultatif): 13H30-15H00: natation	14H00-15H45 Vélo de route 15H45-17H15 Natation
JEUDI	Tous les élèves: 15H50-17H40 Course à pied	6H30-7H30 Natation (groupe perf)
VENDREDI		18H30-20H00 Natation
SAMEDI		9H45-11H00 Natation 14H15-16H15 Vélo de route
DIMANCHE		Libre (sur plan)

● **COMPETITIONS UNSS:**

L'adhésion à l'Association Sportive du lycée et donc la licence UNSS sont obligatoires. La participation aux compétitions UNSS de run and bike, duathlon, triathlon et cross (si qualification) l'est également.

● **PARTENARIAT CLUB:**

- Club partenaire de la section sportive: le Côte d'Opale Triathlon Saint-Omer
- Tarif réduit pour la licence (80€ au lieu de 190 selon la formule choisie)
- 3 courses fédérales obligatoires
- Encadrement par 1 entraîneur diplômé d'Etat: Simon Duwat

● **PRINCIPAUX RESULTATS SPORTIFS:**

- De nombreuses participations aux chpts de France UNSS de duathlon, triathlon, run & bike, VTT et cross et plusieurs podiums nationaux depuis 2013
- Plusieurs élèves évoluent à un niveau national dans toutes ces disciplines